



N° 202

L'Actu CAHAGNAISE

Lettre d'information municipale

Juillet 2020

Le mot du Maire

SOMMAIRE

- Le mot du Maire
- Les actus municipales
- Les Associations

HORAIRES d'ouverture

Lundi : 9h - 12h

Mardi : 9h - 12h

et : 16h - 19h

Jeudi : 9h - 12h

Vendredi : 9h - 12h

NUMÉRO

Téléphone :

02 31 77 58 46

Email :

mairie@cahagnes.fr

NUMÉROS D'urgences

Pompiers : 18

Gendarmerie: 17

Urgences médicales : 15

SOS violences conjugales :

39 19

SOS maltraitance infantile:

119

Infos COVID-19 :

116 117

CHÈRES CAHAGNAISES, CHERS CAHAGNAIS,

Depuis plus d'un mois maintenant, nous avons activement pris la mesure des missions qui nous incombent. Après le temps d'installation et des désignations des différents représentants aux instances communales et extérieures est venu le temps de l'action.

Une magnifique journée de solidarité s'est déroulée au plan d'eau le 4 juillet dernier. Grâce à ce chantier solidaire, les volontaires ont pu partager des moments de travail et de rencontres. Je tiens donc à remercier publiquement toutes celles et ceux, grands et petits qui à l'aide de leurs outils de jardinage, leur matériel, leur courage et leur bonne humeur ont permis de retrouver des lieux propres et agréables.

Devant l'enthousiasme collectif, nous pourrions lancer de nouvelles initiatives du même genre chaque année pour embellir notre commune.

La mairie reste ouverte pendant la période estivale et les élus, sont à votre disposition. Des permanences seront mises en place dès la rentrée de septembre. Vous pourrez donc venir les rencontrer ou prendre rendez-vous auprès du secrétariat de la mairie.

Vient maintenant le temps des vacances pour bon nombre d'entre vous. Vous pourrez profiter de ce moment pour découvrir ou redécouvrir notre belle région normande et son riche patrimoine touristique.

Mon équipe et moi-même vous souhaitons d'excellentes vacances estivales.

Le Maire, Guillaume DUJARDIN et toute l'équipe municipale.

ALERTE CORONAVIRUS

Attention, la COVID-19 circule toujours. La maladie reste présente sur l'ensemble du territoire, il convient donc de rester vigilant et de continuer à appliquer les gestes barrière.

CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



Se laver
très régulièrement
les mains



Tousser ou éternuer
dans son coude
ou dans un mouchoir



Utiliser un mouchoir
à usage unique
et le jeter



Saluer sans se serrer
la main, éviter
les embrassades

Vous avez des questions sur le coronavirus ?



GOVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS



0 800 130 000

(appel gratuit)

Prenons soin des publics vulnérables et luttons ensemble contre cette épidémie. Restons solidaires avec nos seniors.

Face à la crainte d'une 2^{ème} vague, le Gouvernement rend le **port du masque obligatoire** dans les lieux publics.

Les Actus MUNICIPALES

CONSEIL MUNICIPAL

07 juillet 2020

RESSOURCES HUMAINES

Vos référents communaux :

Voirie :

Guillaume DUJARDIN
Tél : 06.81.64.06.23

Eau :

Jean Marie MAHIEU
Tél : 06.29.70.82.46

Électricité :

Nicolas LEFRANC
Tél : 06.71.77.74.79

Logements

communaux :
Pascale GASNIER -
MENANTEAU
Tél : 06.08.07.39.70

MATÉRIEL COMMUNAL

LOGEMENTS COMMUNAUX

- **Création d'un poste d'Aide à l'école maternelle** : contrat Parcours Emploi Compétence (PEC). Remplacement de M. FATIN à la rentrée de septembre. Le contrat prévoit 1 heure de plus en fin de journée pour le ménage de la classe. Subvention sur 20h annualisées, soit 29h en période scolaire contre 27 auparavant, qui correspondent à 53,57 € par mois de plus. Trois candidatures ont été sélectionnées par le jury de recrutement (M. LEFRANC, Mme FRANÇOIS, la Directrice et une enseignante de l'école maternelle) parmi la vingtaine reçues.

Mme Elodie GENTY, domiciliée à Cahagnes, est retenue.

- **Création de poste pour surveillance de la cour d'école** : poste en CDD pour accroissement temporaire d'activité du fait de l'ouverture d'une 5^e classe en élémentaire : surveillance + aide à la cantine + remplacements en cas d'absence. Contrat de 1h30 par jour de 12h à 13h30.

Une candidate de l'ADMR qui travaille déjà à la garderie Mme Sophie STEHLIN, domiciliée à Cahagnes est retenue.

- **Délibération de principe —accroissement temporaire d'activité.**

Cela permettra à la commune de recruter un agent en contrat pour une durée maximale de 12 mois, en cas de besoin urgent.

- **Délibération de principe – remplacement d'un agent indisponible.** Cela permettra à la commune de recruter une personne rapidement en cas d'absence d'un agent.

- **Délibération-CCID (Commission Communale des Impôts Directs)** : deux candidatures étant non éligibles, il est nécessaire de soumettre deux nouveaux membres. Proposition : Mme Frédérique PIQUERY et M. Joël ADELÉ.

- **Délibération pour l'acquisition de matériel d'entretien pour l'atelier,** à savoir 1 tronçonneuse, 1 débroussailleuse et 1 nettoyeur haute pression thermique transportable.

Trois devis ont été demandés : Jamotte Vire (2689,57€ HT), Monrocq Motoculture Mondeville (2192,67€ HT) et Chivot Motoculture Rots (2115€ HT avec un nettoyeur haute pression 1^{er} prix)

Le devis Monrocq qui propose du matériel plus professionnel a été retenu.

1) **Logement route de Sept-Vents** : les travaux de carrelage sont terminés. Il reste la chaudière à réviser ainsi que l'étanchéité des joints des fenêtres à revoir puisqu'aucune fuite d'eau n'est constatée au niveau plomberie. Un devis pour le remplacement de la porte d'accès à la cave (incidence sur le chauffage) est en attente auprès de M. LUNEL.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2) **Logement 10 impasse des Rouges-Gorges** : le problème du volet de la cuisine est résolu mais les autres sont également usagés. Un devis sera demandé pour une estimation prévoyant ainsi leur remplacement.

3) **Logement des écoles** : il subsiste un problème de canalisation extérieure régulièrement bouchée. Bessin vidange est intervenu le lendemain du signalement d'un locataire pour vider le puisard mais la canalisation des eaux usées serait d'un diamètre insuffisant ou affaissée.

4) **Logement au-dessus de l'agence postale** : une visite a été effectuée samedi 04 juillet. L'état des lieux de sortie a eu lieu le 9 juillet. Une visite du logement a été organisée et une candidate a été retenue pour louer cet appartement.

Les élus proposent des **permanences** aux administrés. Vous trouverez ci-dessous leur planning de présence, effectif à compter de septembre.

Les rendez-vous sont à prendre au secrétariat de mairie au 02.31.77.58.46.

M. LÉVÊQUE se rend disponible toute la semaine sur rendez-vous.

Horaires	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
7 h - 9 h		Mme GASNIER-MENANTEAU				
9 h - 12 h	M. DUJARDIN	M. DUJARDIN	M. DUJARDIN sur rendez-vous	M. DUJARDIN	M. DUJARDIN	Sur rendez-vous Mme GASNIER-MENANTEAU ou Mme LEMARCHAND
17 h 30 - 19h		Mme LEMARCHAND sur rendez-vous ou M. LEFRANC	M. LEFRANC sur rendez-vous			

CÉRÉMONIES

Cérémonie du Mondant le 26/07/2020 : une messe sera célébrée, suivie d'une cérémonie au Mondant. Cette dernière sera maintenue sous réserve des restrictions sanitaires.

Pour la bonne tenue de cet évènement , nous vous rappelons les gestes barrières habituels : saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades, garder les distances de sécurité d'au moins un mètre et porter un masque.

Pot pour les agents communaux le 10/07/2020 : une présentation des élus a été faite auprès des agents. La municipalité tenait à les remercier pour leur investissement pendant la période du confinement.

Les Actus **MUNICIPALES**

PLAN D'EAU DE LA VALLÉE DE CRAHAM

La journée citoyenne du samedi 4 juillet a réuni une cinquantaine de participants pour procéder à la mise au propre du terrain (hors terrain de camping) taille, désherbage, élagage, retrait du ponton, nettoyage des berges. Le vivier de poissons a été protégé provisoirement. Il faudra prévoir un entretien régulier par les employés communaux pour ne pas se laisser de nouveau envahir.

Une réflexion est à mener sur la partie « pêche ».

La municipalité remercie tous les bénévoles qui ont participé activement à la remise en état du site dans la bonne humeur. Le repas du midi leur a été offert sur place en toute convivialité.



QUESTIONS DIVERSES

Une visite est prévue par certains élus à l'annexe du centre d'accueil où le centre aéré organise des **activités ados** durant le mois de juillet afin d'échanger sur un projet de création d'un local jeunes.

Repas à la cantine : Convivio (service de restauration collective) a fait part d'une augmentation de 6 centimes par repas à compter de septembre 2020. Par ailleurs, un rendez-vous est prévu le 10/07 suite à leur sollicitation de payer les repas non servis lors de la période du COVID.

Les permanences du secrétariat de mairie resteront les mêmes lors de la période estivale :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 9h à 12h00 et le mardi de 16h00 à 19h00.

L'Agence Postale Intercommunale ne sera pas fermée pendant les congés d'été. Un remplacement est programmé aux mêmes horaires : du mardi au samedi de 8h45 à 12h00.

AGENDA

CONSEIL MUNICIPAL

La date du prochain conseil est fixée au mardi 01 septembre 2020 à 20h30 à la salle Edeline à huis clos.

Les Actus MUNICIPALES

CONSEIL

MUNICIPAL

10 juillet 2020

Désignation des grands électeurs pour les sénatoriales :

Le Conseil a été convoqué impérativement le vendredi 10 juillet afin de désigner ses délégués et suppléants en vue de l'élection des sénateurs. Le nombre de délégués à élire a été fixé pour la commune de Cahagnes, à 3 titulaires et 3 suppléants.

Une seule liste a été proposée et élue :

Élection des 3 délégués titulaires

Mme GASNIER-MENANTEAU Pascale

M. DUJARDIN Guillaume

Mme MOUTEL Catherine

Élection des 3 délégués suppléants

M. LEFRANC Nicolas

Mme LAMAZURE-POGU Jennifer

M. LÉVÊQUE Georges

L'élection des sénateurs sera le 27 septembre prochain.

LE MESSAGE AUX ASSOS

Les associations devront désormais faire leur **demande de subvention** auprès de la mairie au moyen d'un formulaire de demande CERFA 12156*05.

Une **déclaration de manifestation** se déroulant sur la voie publique est désormais obligatoire à la mairie, avant transmission à la Préfecture (retrait du formulaire en mairie ou envoi par mail sur demande).

LE MOT DES ASSOS

CLUB DE L'AMITIÉ

Chers adhérents,

Suite au Covid19, nous n'avons pas pu assurer les manifestations prévues cette année et cela reste compliqué de reprendre les activités du mercredi. Je vous donne donc rendez-vous le 9 septembre à 14h à la salle Edeline pour l'assemblée générale. (Sous réserve du protocole sanitaire).

En attendant, je vous souhaite de bonnes vacances.

Mme LESUEUR, votre Présidente.

COMITÉ DES FÊTES

L'assemblée générale aura lieu le lundi 21 septembre 2020 à la Base de Loisirs (stade de foot).

Nous comptons sur votre présence. (Sous réserve du protocole sanitaire).

Les membres du Comité des Fêtes.

PIÈCE JOINTE

Présentation du RAM (Relais d'Assistant Maternels)



Le Relais Assistants Maternels A petits pas est un lieu d'information, d'échange et de rencontre pour les parents, futurs parents, enfants, assistants maternels, garde à domicile et candidats à l'agrément. Claire Honoré, l'animatrice du RAM, diplômée en petite enfance, se fera un plaisir de vous recevoir sur rendez-vous ou lors des matinées d'éveil et temps de rencontre qui y sont organisés.

Dans quel cas contacter le RAM :

Vous êtes à la recherche d'un mode d'accueil : c'est votre commune qui détermine le RAM dont vous dépendez
Vous êtes parents employeur d'un assistant maternel : c'est la commune de l'assistant maternel qui détermine le RAM dont vous dépendez
Vous êtes professionnel de l'accueil de l'enfant à domicile : c'est votre commune d'habitation qui détermine le RAM dont vous dépendez

Les communes concernées par l'action du RAM sont Amayé-sur-Seulles, Aurseulles, Brémoy, Cahagnes, Caumont sur Aure, Dialan-sur-Chaîne, Les loges, Saint Pierre du Fresne et Val-de-Drôme.

Rencontres sur rendez-vous

Vous êtes parents et/ou futurs parents employeur

L'animatrice vous accompagne tout au long de votre parcours : de la recherche de l'assistante maternelle à la rencontre en passant par l'élaboration du contrat, jusqu'à la fin de celui-ci, ainsi que sur les droits et devoirs des parents-employeurs. Le RAM vous apporte également une écoute bienveillante en lien avec l'accueil de votre enfant au domicile de l'assistant maternel et sur les questions de parentalité.

Vous êtes professionnels de l'enfant à domicile

L'animatrice peut vous renseigner et vous accompagner tout au long de votre agrément et de votre parcours professionnel. Dans l'optique de favoriser votre travail, l'animatrice tient à jour de manière régulière vos disponibilités afin de toujours fournir aux parents une liste au plus proche de votre réalité.

Pour les candidats à l'agrément d'assistant maternel, le RAM vous apporte des réponses pour l'élaboration et la mise en route de votre projet professionnel.

Les matinées d'éveil et les temps de rencontre organisés :

Le RAM est un espace de découvertes, d'apprentissages et de socialisation en douceur qui organise des matinées d'éveil auxquelles l'assistant maternel et/ou le parent qui accompagnent l'enfant peuvent participer pour rencontrer d'autres enfants, jouer, créer, grandir. Cela permet une première approche à l'apprentissage de la vie en groupe et une ouverture sur le monde différente de celle proposée par l'assistant maternel.

L'animatrice Claire Honoré vous y accueille :

- sur rendez-vous sur les temps de permanence les mardi, mercredi et vendredi après-midi et le 1^{er} samedi de chaque mois (sous réserve de modification) à la Mairie de Caumont l'Éventé, au 1^{er} étage

- au cours des matinées d'éveil : le mardi et le vendredi matin à Caumont l'Éventé (à la salle des association) et le jeudi à Dialan-sur-Chaîne (à la salle de la garderie périscolaire) de 9h30 à 11h30.



**Pour prendre contact avec le RAM,
un numéro unique
02.31.77.57.48 (choix 2)
ou par mail à l'adresse suivante
ram-rubis@pbi14.fr**

